

 EN 1 CLIC

TÉLÉASSISTANCE

Téléassistance

Chute, malaise... C'est ce que redoutent les proches d'une personne âgée qui vit seule. La téléassistance permet une intervention d'urgence.

La téléassistance permet de donner un choix de vie à domicile et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de vos proches.

Le système de télé-alarme consiste en un appareil transmetteur.

Une simple pression sur un boîtier portable, porté au cou ou au poignet, déclenche l'alerte et permet de contacter la famille ou un service d'urgence.

Ce service est assuré en partenariat avec le Conseil Départemental.



Elle permet d'assurer votre sécurité à domicile 24h00 sur 24 et 7 jours sur 7.



SOLIDARITÉ

CCAS

Centre communal d'action sociale

Avenue Antide Boyer
Immeuble Les Marronniers
13400 Aubagne

 04 42 18 19 5
4

 [Courrie](#)
1

 [VOIR LA FICHE](#)